

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'OLERON

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le conseil municipal se réunira dans la salle Gambetta commune de Saint-Pierre d'Oléron

Mardi 25 février 2025, à 19h00

Affiché le 19 février 2025,

Le maire,
Conseiller départemental
Christophe SUEUR.
Pour le maire,
l'adjoint
Eric GUILBERT



ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 décembre 2024
- Signature de la convention de mise à disposition d'un local à l'association OCEAN
- Signature de la convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré

CULTURE – PATRIMOINE

- Signature de la convention de financement de la fondation du patrimoine pour la fresque Nicolai Greschny
- Signature de la convention de partenariat entre l'association « Art Brut en compagnie » et la commune de Saint-Pierre d'Oléron

FINANCES

- Subvention école Pierre Loti – participation au projet « Aide Marine Educative »
- Subvention OGEC école Jeanne d'Arc - participation au projet « Aide Marine Educative »
- Aide au maintien d'un professionnel de santé – SCM du moulin du coivre – achat mobilier cabinet médical
- Revalorisation du taux des vacations funéraires
- Adhésion à l'association des maires ruraux de Charente-Maritime (AMRF17)
- Mise en place d'un fonds de concours associant la communauté de communes pour le financement du terrain de football synthétique - complexe sportif de l'Oumière
- Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires

RESSOURCES HUMAINES

- Actualisation du tableau des effectifs
- Prise en charge des frais de restauration et de nuitées pour les missions réalisées par les agents
- Création d'emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité (art. L.332-23-2° du code général de la fonction publique)
- Régie autonome du golf d'Oléron – création de postes de droits privé sous CDD – saisonniers

URBANISME

- Présentation du bilan foncier 2024
- Travaux aile ouest de la mairie – dépôt des autorisations

QUESTIONS DIVERSES